



MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

Le Maire de Marchiennes,

A

Mesdames et Messieurs les
Président(es) des associations sportives

Marchiennes, le 23 octobre 2020

Nos Réf. : CM/GR – 20.204

Objet : Fermeture sites sportifs

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 que traverse notre pays et suite aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement, les sites sportifs (boulodrome, salle Michel Bernard, Dojo) ainsi que le club house, les vestiaires et la salle des fêtes, **ferment**.

Cette mesure prend effet dès aujourd'hui **vendredi 23/10/2020 à minuit** et jusqu'à nouvel ordre

Merci de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vider les réfrigérateurs et récupérer vos éventuels effets personnels. Tous les sites seront **INTERDITS** d'accès.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


Claude MERLY

Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES
Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01
secretariat@marchiennes.fr